



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
SAISON 2024-2025

Identité

NOM :	PRENOM :
DATE NAISSANCE :	LIEU NAISSANCE + Département :
ADRESSE / CP+VILLE :	
E mail :	
Téléphone :	

Si l'adhérent n'est pas majeur

PÈRE / NOM :	PRÉNOM :	
E mail :		TEL :
MÈRE / NOM :	PRÉNOM :	
E mail :		TEL :

Activités choisies

BNSSA (Seulement Formation Aquatique)	<input type="checkbox"/> [270 €]
PACK « BNSSA 1 » : BNSSA + PSE1	<input type="checkbox"/> [510 €]
PACK « BNSSA 2 » : BNSSA + PSE1 + PSE2	<input type="checkbox"/> [700 €]
PACK « BNSSA 3 » : BNSSA + FC PSE1	<input type="checkbox"/> [360 €]
REVISION BNSSA	<input type="checkbox"/> [180 €]
PACK « BNSSA 4 » : Révision BNSSA + FC PSE1 ou FC PSE2 »	<input type="checkbox"/> [220 €]

Horaires d'entraînement

Mardi de 21h à 22h15 à la piscine de Colomiers
Samedi de 15H30 à 17H à la piscine de l'Oasis de La Ramée

Choix de la Date du PSE1

Du 21 au 25 octobre 2024 <input type="checkbox"/>
Les 11, 12, 18 et 19 janvier 2025 <input type="checkbox"/>

Règlement

Total Général : Activité choisie..... € + Adhésion TSN 20 € (obligatoire) =€
Total avec Remise : Deux membres <input type="checkbox"/> Oui (- 15€) ou Trois membres et plus <input type="checkbox"/> Oui (- 20€) = €
Mode règlement : <input type="checkbox"/> Chèque (ordre T.S.N.) <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèques Vacances

Toute activité commencée est due, il ne sera effectué aucun remboursement. Tout cours non3 suivi est perdu. Le certificat médical est **obligatoire**.
Tout dossier incomplet sera rejeté. Dès votre inscription, vous devenez membre de l'association Tournefeuille Sauvetage Nautique

Dossier à déposer dans une enveloppe libellée au nom du TSN, dans la boîte aux lettres du club au niveau du portail d'entrée de la piscine de l'OASIS de la Ramée à Tournefeuille ou à envoyer à Tournefeuille Sauvetage Nautique, Piscine l'Oasis de la Ramée, Chemin de Larramet, 31170 TOURNEFEUILLE
Tél : 07 77 81 13 30 Mail : tournefeuillessauvetagenautique@gmail.com
Site internet : <http://tsn31.sportsregion.fr>

Date :
Signature



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
SAISON 2024-2025

Convention Pédagogique BNSSA
2024/2025

Etablie entre :

Le stagiaire BNSSA ou SB (Nom, Prénom) :

Et le club formateur Tournefeuille Sauvetage Nautique représenté par M.BATTUT Jérôme (Président du TSN).

OBJECTIF :
Obtenir le BNSSA

Article 1 :

Pour atteindre l'objectif, le stagiaire s'engage à :

- suivre régulièrement les séances de travail et respecter l'emploi du temps proposé,
- prévenir de ses éventuelles absences auprès de ses entraîneurs,
- signer la fiche de présence,
- participer aux examens blancs qui seront organisés,
- fournir un travail personnel (nager en dehors des entraînements pour rattraper une absence par exemple, travailler la théorie...),
- respecter le règlement intérieur du TSN et de la piscine l'Oasis.
- passer la session PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1)

Article 2 :

De son côté, le club formateur s'engage à :

- fournir un soutien pédagogique personnalisé, destiné à atteindre l'objectif fixé,
- mettre à la disposition du stagiaire du matériel d'entraînement (mannequin, ballon de sauvetage...),
- assurer un suivi régulier de sa progression,
- lui permettre de s'inscrire à une session d'examen en cas de réussite aux épreuves blanches.

Fait à : le :

Le stagiaire

Le président du TSN

(Signature précédée de la
mention « Lu et approuvé »)



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
SAISON 2024-2025

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné Docteur en
médecine, certifie avoir examiné ce jour l'enfant

.....

et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la
natation et du sauvetage sportif y compris en compétition.

Cachet du Médecin obligatoire

Fait à

Le

Signature :



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
SAISON 2024-2025

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e)

- Autorise
 N'autorise pas

- à photographier ou filmer mon enfant
..... lors des entrainements,
manifestations, stages, compétitions sportives.
- à diffuser les photos et films pouvant servir à des fins de promotion et/ou de communication.
- à publier sur le blog internet du club les photos ou vidéos représentant mon enfant prises dans le cadre des activités organisées par le Tournefeuille Sauvetage Nautique.

Le Tournefeuille Sauvetage Nautique, s'engage pour sa part à ne publier que des photographies représentant les enfants dans le contexte de l'activité organisée autour du sauvetage sportif.

A Le

Signature des parents, ou tuteurs légaux, précédée de la mention « Lu et approuvé ».

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
responsable légal de l'enfant, autorise mon fils / ma fille.....
à participer aux activités du club du Tournefeuille Sauvetage Nautique pour la saison 2024 / 2025.

En cas de nécessité, j'autorise la (les) personne(s) référente(s) à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (soins médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Date et Signature :

AUTORISATION PARTENAIRE

Je soussigné(e)

- Accepte
 N'accepte pas.

- De recevoir des e-mailing de la part du TSN

Date et Signature :



FICHE D'INSCRIPTION
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
SAISON 2024-2025

PARTICIPATION VIE DU CLUB

Je soussigné(e)

souhaite participer à la vie du club (TSN) en tant que :

- Bénévole (officiels en compétitions, aide aux différentes manifestations du club...)
- Membre du comité directeur (prendre part aux décisions de la vie du club, être force de propositions, organisation des différentes manifestations du club...)

Téléphone :

Adresse Mail :

Consultez le site internet <https://tsn31.sportsregions.fr/> et la page Facebook du club pour connaître toutes les opportunités de bénévolat. Nous avons besoin de vous !

DONNEES PERSONNELLES

- Les informations recueillies pour l'inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé pour le TSN pour enregistrer l'inscription de l'adhérent et le déclarer auprès de la FFSS. La base légale du traitement est l'adhésion au TSN et à la FFSS.
- Les données collectées seront seulement communiquées à la FFSS.
- Les données sont conservées pour la durée de la saison en cours.
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
- Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le club à l'adresse à son adresse e-mail.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.